



Transcription de mariage avec le ministère des affaires étrangères

Par **TANCREZ MICHEL**, le **27/01/2009** à **22:53**

Bonsoir je me suis marié le mois d'octobre 2008 avec une algérienne et le consulat de france a Oran a envoyé notre dossier a nantes au ministère des affaires étrangère, en décembre j'ai reçu un courrier de nantes pour me dire que je serai auditionné par la mairie de mon domicile et mon épouse par le consulat de france a Oran, ma question ,pourquoi moi j'ai etais convoqué au moi de décembre pour l'audition et ma femme non, et depuis nous sommes dans l'attente malgré tous les courriers que j'ai envoyé sans avoir de réponses. salutations distinguées.